

LLM après une licence ?

Par **dymoi**, le **15/02/2019** à **18:21**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter concernant une question de parcours universitaire,

Étant titulaire d'une licence en droit, je me demandais s'il est possible d'effectuer un LLM à l'étranger en tant qu'un Master 1,

Par ailleurs, j'aimerais connaître, si c'est possible, la différence entre un LLM et un advanced LLM ?

Je vous remercie pour vos futures réponses,

Bien à vous,